

L'an deux mil douze, le dix Avril, à dix huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

| PRÉSENTS | ABSENTS | POUVOIR à |
|------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Monsieur BADAIRE Jean-Claude | | |
| Madame PRUNEAU Michelle | | |
| Madame CARRIÈRE Florence | | |
| Madame ODRY Mauricette | | |
| Madame SIMONNEAU Catherine | | |
| Monsieur DESNOUES Joël | | |
| | Monsieur GUÉNOT Alain | Monsieur VÉTOIS Jean-Michel |
| Monsieur SAUX Jean-Pierre | | |
| Monsieur VÉTOIS Jean-Michel | | |

| Date de la convocation | Date d'affichage | Secrétaire de séance |
|------------------------|------------------|----------------------------|
| 27 mars 2012 | 27 mars 2012 | Madame Catherine SIMONNEAU |

Approbation du compte rendu du conseil du 14 février 2012.

AMENAGEMENT DU TROTTOIR ESPACE SOLOGNE ET POSE DE DALLES PODOTACTILES :

Mise en sécurité du passage piéton emprunté par les élèves se rendant de l'école à la cantine. Pour cela Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de procéder à des aménagements du trottoir côté Espace Sologne à savoir :

- Dépose des bordures en granit sur 4 ml, pour repose et mise aux normes d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite.
- Dépose et repose des pavés Classico situés sur le trottoir pour raccordement en pente accessible sur environ 2 m².
- Fourniture et pose de dalles podotactiles sur 4 ml.

Le Conseil examine le devis de la société HODEAU, et à l'unanimité de ses membres présents accepte ce dernier qui s'élève à **1.219,92 € TTC**. Il charge également Monsieur le Maire de signer les pièces relatives à ce dossier.

RÉPARATION D'UNE PARTIE DE BORDURE DE TROTTOIR :

La bordure de trottoir endommagée lors des manœuvres militaires d'octobre 2011, ont fait l'objet d'un devis des Ets HODEAU pour un montant de **514,28 € TTC**. Le service Contentieux des Armées prendra en charge ces réparations.

RÉPARATION DE TUYAUTERIE DANS LA MAISON DU 8 RUE DE VILLEMURLIN :

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du devis de l'entreprise ERCP, relatif aux réparations à effectuer suite aux fortes gelées de cet hiver. Le Conseil entend ces informations et à l'unanimité de ses membres présents accepte ce devis dont le montant initial s'élève à **1.059,46 € TTC** (l'entreprise ayant indiqué une clause).

DEVIS DES ÉTABLISSEMENTS VILLAIN :

Monsieur le Maire présente le devis concernant l'entretien de la lagune, et émanant de la société VILLAIN BIOTECHNOLOGIE. Le montant de celui-ci s'élève pour l'année 2012 à **1.734,20 € TTC**. A l'unanimité de ses membres présents, le conseil accepte ce devis et charge Monsieur le Maire de signer les pièces afférentes à ce dossier.

AMÉNAGEMENT DE LA DÉFENSE INCENDIE RUE DE ROCHEFORT :

Suite à l'avis défavorable du SDIS 45, relative à la demande d'un permis de construire déposée par un administré sur une parcelle rue de Rochefort, et à la visite sur les lieux d'un représentant du SDIS 45. Le conseil s'engage à effectuer les aménagements nécessaires à savoir :

- Élagage des sapins
- Empierrement du passage

Afin que cette partie de la rue de Rochefort soit couverte par la défense incendie.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2011 COMMUNE, EAU-ASSAINISSEMENT DE MONSIEUR LE TRÉSORIER DE SULLY/LOIRE :

Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents approuve les comptes de gestion, Commune, Eau et Assainissement 2011 de Monsieur le Trésorier de Sully sur Loire.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2011, COMMUNE, EAU-ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents approuve, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SAUX, les comptes administratifs qui se composent ainsi :

| COMMUNE | MONTANT |
|---|----------------------|
| Dépenses de Fonctionnement | 299 394,54 € |
| Recettes de Fonctionnement | 512 439,68 € |
| Solde de Fonctionnement (R-D) | 213 045,14 € |
| Dépenses d'Investissement | 144 884,79 € |
| Recettes d'Investissement | 120 231,14 € |
| Solde d'investissement (R-D) | - 24 653,65 € |
| Résultat de Fonctionnement reporté | 188 391,49 € |
| EAU – ASSAINISSEMENT | MONTANT |
| Dépenses de Fonctionnement | 62 868,52 € |
| Recettes de Fonctionnement | 298 364,17 € |
| Solde de Fonctionnement (R-D) | 235 495,65 € |
| Dépenses d'Investissement | 5 215,90 € |
| Recettes d'Investissement | 98 764,29 € |
| Solde d'investissement (R-D) | 93 548,39 € |
| Résultat de Fonctionnement reporté | 235 495,65 € |

VOTE DES 3 TAXES : (Habitation, Foncier Bâti, Foncier non-Bâti) :

Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents décide d'augmenter uniquement la taxe Foncier Bâti, de 2 points, ce qui porte le pourcentage à 13,35%. Il maintient le taux CFE pour l'année 2012 à 21,15 %. Il est à noter qu'avec l'instauration de la réforme de la Taxe Professionnelle, la commune devra reverser à l'Etat la somme de 14.690,00 €.

VOTE DES SUBVENTIONS :

| ASSOCIATIONS/ORGANISMES | MONTANT |
|---|-------------------|
| Ligue contre le cancer | 150,00 € |
| Musée de la Résistance | 50,00 € |
| Les Papillons Blancs | 200,00 € |
| Soins à domicile | 320,00 € |
| La Croix Rouge | 50,00 € |
| Société Horticole (SHOL) | 50,00 € |
| Aide à domicile | 500,00 € |
| Soins aux animaux | 30,00 € |
| Téléthon | 225,00 € |
| Souvenir Français | 50,00 € |
| Sully Jeunesse + Prévention Spécialisée (400 €) | 3 100,00 € |
| ADS 45 | 100,00 € |
| Club de l'amitié | 200,00 € |
| Comité des Fêtes | 200,00 € |
| Saint Florent Loisirs | 200,00 € |
| Association Patriotique du souvenir | 200,00 € |
| Amicale des Sapeurs Pompiers | 200,00 € |
| Coopérative Scolaire | 200,00 € |
| TOTAL = | 6 025,00 € |

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS COMMUNE, EAU-ASSAINISSEMENT 2012 :

| COMMUNE | MONTANT |
|---|-------------|
| Il s'équilibre en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement à | 509 947,49€ |
| Il s'équilibre en Dépenses et en Recettes d'Investissement à | 130 453,58€ |

| EAU - ASSAINISSEMENT | MONTANT |
|---|-------------|
| Il S'équilibre en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement à | 381 942,05€ |
| Il S'équilibre en Dépenses et en Recettes d'Investissement à | 228 332,07€ |

Le conseil examine ces deux budgets, et décide à l'unanimité de ses membres présents de voter ces budgets.

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET COMMUNE :

Le Conseil décide de laisser l'excédent de fonctionnement soit la somme de 188 391,49 € au compte 002 afin de couvrir le besoin d'Investissement, il décide également de porter au compte 1068 la somme de **24 653,65 €**

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT :

Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents décide de laisser l'excédent d'exploitation soit la somme de **235 495,65 €** en section de fonctionnement au compte 002.

DELEGATION D'ACCEPTATION DE DONNS :

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents, donne délégation « d'acceptation de dons » à Monsieur le Maire, et l'autorise à signer toutes pièces nécessaires à ces opérations.

GESTION des HYDRANTS et POINTS d'EAU d'INCENDIE :

Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le SDIS pour la gestion administrative des hydrants et points d'eau d'incendie et l'utilisation du logiciel Crplus.

Ce logiciel permet d'obtenir au niveau de l'ensemble des points d'eau du département du Loiret, les résultats suivants :

- Consultation
- Mise à jour
- État de disponibilité et d'indisponibilité des PEI
- Impressions
- Statistiques
- Cartographies associées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

| | | |
|-------------------------------------|--|------------------------------------|
| BADAIRE Jean-Claude Maire | DESNOUES Joël Conseiller | SAUX Jean-Pierre Conseiller |
| PRUNEAU Michelle 1ière Adjointe | GUÉNOT Alain Conseiller Pouvoir Jean-Michel VÉTOIS | SIMONNEAU Catherine Conseillère |
| CARRIÈRE Florence 2ième Adjointe | ODRY Mauricette Conseillère | VÉTOIS Jean-Michel Conseiller |